

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration
Séance du mardi 8 novembre 2022

Date de la convocation 03/11/2022
Nombre d'administrateurs : En exercice : 9 / Présents : 7 / Votants : 7

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 8 novembre 2022 à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Yorre, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Président.

Présents :

M. KUCHNA Joseph

M. MARCAUD Hugues

Mme SALGUES Marinette

Mme MOUBAMBA Stéphanie

Mme CONDON Michèle

M. LABONNE Gérard

Mme GAILLOT Nicole

Absents excusés :

Mme BRUYERE Mireille

M. DESCAMPS Guillaume

2- Accueil collectif de mineurs O² Bulle : suppression de l'aide financière à l'obtention du BAFA

Vu la délibération n°15/2022 portant création d'une aide financière de 100,00 € à l'obtention du BAFA pour les jeunes Saint-Yorrais ayant effectué leur stage pratique au sein de l'Accueil collectif de mineurs O² Bulle ;

Vu la délibération n°48/2022 concernant l'accueil des stagiaires BAFA et BAFD au sein de l'Accueil collectif de mineurs O² Bulle ;

Considérant que les stagiaires BAFA seront désormais rémunérés ;

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la suppression du dispositif d'aide financière à l'obtention du BAFA.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la suppression du dispositif d'aide financière à l'obtention du BAFA instauré par la délibération n°15/2022 du 6 avril 2022.

Vote POUR à l'unanimité

Fait à Saint-Yorre, le 10 novembre 2022,

Le Président,

Joseph KUCHNA



La Secrétaire de séance,

Michèle CONDON

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/11/2022

Application agréée E. lequaire.com

99_DE-003-260303581-20221108-49_2022-DE